

Courrier d'un lecteur contre la destruction de la Place Cassin et du Jardin des Halles

(septembre 2008)

Un de nos lecteurs nous a envoyé cette vibrante protestation contre la destruction de la Place Cassin et du Jardin des Halles. Nous avons décidé de nous en servir pour faire une campagne de communication en français et en anglais auprès de tous ceux, Parisiens, Franciliens ou touristes, qui fréquentent et apprécient ce site, et de recueillir les signatures de ceux qui s'opposent à la « table rase » de la Place Cassin et du Jardin des Halles.

Si vous voulez signer la pétition, rendez-vous sur le stand d'Accomplir, dans le jardin des Halles, lors du vide-grenier du samedi 4 octobre !

SAVEZ-VOUS QUE CE JARDIN ET CETTE PLACE VONT ETRE DETRUIITS ?

Venez vous promener ou vous asseoir place René Cassin, ou « place de la Grosse Tête des Halles » : c'est une réussite sans égale au cœur de Paris, un plébiscite populaire à chaque rayon de soleil, une invite au carpe diem ou aux rencontres, un théâtre de verdure avec pour décor de fond un joyau d'architecture, l'église Saint Eustache. Un clin d'œil contemporain, la Grosse Tête, exquise cerise sur le gâteau, parachève le décor.

L'architecte mandaté par la Ville de Paris, David Mangin, raye tout cela. Son projet de jardin est un scandale pour de multiples raisons :

1° Cette place piétonne exemplaire de Paris-Centre va être sacrifiée sans raison réelle, et remplacée, dans le projet Mangin, par une pelouse et un talus-corridor le long de l'église. Une zone de tranquillité cède la place à une zone de flux. Un double rideau d'arbres va se dresser sur le talus, masquant en partie la somptueuse église. Pourquoi rompre ainsi l'harmonie actuelle entre nature et vieilles pierres ?

2° Après trente ans de développement, ce Jardin de Halles est aujourd'hui enfin beau et mature. On nous promet des arbres plus grands dans le futur jardin alors que les arbres présents ont mis trente ans pour atteindre cette taille. Pourquoi encore trente ans d'attente ?

3° La « Grande prairie » de Mangin, non-projet absolu d'une platitude désolante (jadis soutenu seulement comme « solution la moins pire » pour éviter le bétonnage massif des trois projets concurrents) sera-t-elle notre nouvelle dalle Montparnasse, "un rebutant parvis battu par les vents qui décourage le promeneur" ? En effet, tous les reliefs et cheminements actuels, toute la variété des paysages et des jeux d'eau seront anéantis. Ni jardin à l'anglaise, ni jardin à la française, la prairie Mangin sera un non-lieu au cœur de Paris.

4° La disparition du jardin d'enfants Lalanne malgré son succès, son originalité et l'opposition des associations. Une désolation !

5° Un projet décidé unilatéralement sans aucun cahier des charges, ce qui est inimaginable pour un jardin de 4 hectares au cœur de Paris. Un secret farouchement gardé concernant les accords passés entre la Mairie et Mangin, et notamment aucune information sur le coût du projet. Quels sont leurs accords ? Assez de mystères !

6° L'absence totale de concertation malgré des simulacres subtilement communiqués par les services de presse de la Mairie à l'usage de médias encore myopes, nonchalants ou paresseux. Pourquoi les associations sont-elles ainsi bafouées et humiliées ? Idem pour les usagers : où est la "démocratie participative" revendiquée en période électorale ?

En conclusion, un projet aussi coûteux qu'inutile. Pourquoi les contribuables et les riverains devraient-ils supporter les nuisances d'un chantier de plusieurs années pour un résultat en moins-value ? L'heure n'est certes pas aux projets pharaoniques, mais à des projets intelligents et consensuels. Allons-nous subir un nouveau Trou des Halles financier, médiatique et politique ?